

Le Progrès du Golfe

PROPRIÉTAIRES : LA CIE DU PROGRÈS DU GOLFE

"AIME DIEU ET VA TON CHEMIN"

IMPRIMERIE : Imprimerie Générale de Rimouski

VIEUX BUVEURS

On entend parfois dire : Beaucoup d'hommes abusent des liqueurs fortes et leur santé n'est point altérée; ces hommes vivent aussi longtemps que d'autres.

Permettez-moi de vous dire que vous vous trompez doublement.

D'abord il n'est pas exact de prétendre que les boissons alcooliques prises en excès ne nuisent pas à la santé. Soutenir une pareille proposition, c'est aller à l'encontre de tous les faits établis, c'est nier l'expérience de tous les jours et faire fi de l'opinion des savants.

L'alcool introduit dans l'estomac y détermine toujours de l'irritation. Bien des fois, l'expérience en a été faite sur les animaux. Quand après leur avoir ouvert le ventre, on découvre quelques gouttes d'alcool dans l'estomac, cet organe prend aussitôt teinte rouge vif, indice d'une irritation qui va jusqu'à l'inflammation, si l'on prolonge l'épreuve.

Tout notre être, tout notre organisme, comme on l'appelle, est directement excité, irrité par l'alcool. Le pouls devient plus fort, le cœur bat plus vite, la chaleur du corps augmente, la tête brûle, l'intelligence est surexcitée, puis bientôt obscurcie. Voilà les faits, voilà ce qui peut être facilement constaté, ce que l'on voit tous les jours.

Est-il possible que l'homme qui provoque fréquemment dans son corps cette stimulation factice conserve une santé intacte?

Il y en a, direz-vous, des buveurs qui vivent vieux. Parfaitement! mais ceux-là sont tellement rares, qu'on les cite comme des phénomènes et qu'on dit de celui qui résiste à de semblables excès: il faut qu'il soit bien fort, il y a si longtemps qu'il boit! Il a enterré tous ses compagnons de plaisir!

Donc, concluent des esprits quelque peu légers, le genièvre ne fait pas le tort que l'on dit: il ne fait point mourir.

Voici la vraie conclusion: donc ces ivrognes avaient un tempérament de fer, car, buvant depuis longtemps et buvant beaucoup, ils ont, malgré cela, pu vivre jusqu'à cinquante et même soixante ans. S'ils n'avaient point abusé de la boisson, c'étaient des hommes à vivre cent ans. A cause de leurs excès, ils sont morts jeunes; en regard à leur excellente constitution, ils sont morts quinze ou vingt ans plus tôt qu'ils ne devaient mourir, s'ils avaient vécu sagement!

On dit souvent d'eux, en parlant familièrement: Vie courte et bonne. Courte, ce n'est pas douteux; mais bonne! Il faut ignorer complètement tout ce que l'existence du buveur renferme de tristesse, d'abjection, de honte, d'infamies pour croire qu'il peut avoir la vie bonne.

L'ivrogne condense une longue existence en une courte période: il vit vite et vieillit rapidement. Quoi d'étonnant alors à ce qu'il soit un jeune vieux, dont la santé se traduit par le tremblement des mains, comme par le cercle prématurément grasseux de ses cornes transparentes? Quoi d'étonnant enfin à ce qu'on trouve chez lui les mêmes altérations organiques que chez le vieillard lentement usé par les ans?

C'est aux jeunes générations encore à l'abri du fiéu et que celui-ci guette que songent ceux qui mènent la campagne contre l'alcoolisme. C'est l'idée de l'en préserver qui stimule leurs efforts et entretient leur courage, c'est là le but principal que vaille tout l'immense travail qui se fait en Belgique contre l'alcoolisme.

CONTRE LA CIGARETTE

La campagne contre l'abus de la cigarette par les enfants n'est plus limitée aux seuls Etats-Unis. Voici que les Hongrois l'inaugurent avec énergie.

Dans certains districts de la Hongrie, il est interdit depuis peu aux enfants âgés de moins de quinze ans de porter du tabac, du papier à cigarettes ou des allumettes dans leurs poches, sous peine d'arrestation immédiate.

Quand aux marchands, fortes amendes s'ils vendent du tabac à des enfants. Le parents eux-mêmes sont passibles d'une amende de cent couronnes (environ 100 francs) s'ils laissent leurs enfants fumer.

Jusqu'aux maîtres d'école qui devront exercer une surveillance sévère et seront contrôlés de très près par leurs supérieurs.

Le Parlement fédéral du Canada s'est aussi ému en présence des ravages causés dans les rangs de l'enfance par l'abus du tabac et a porté, il y a deux ou trois ans, une loi qui interdit l'usage du tabac aux enfants âgés de moins de 16 ans. Nous croyons utile pour l'information des parents de publier le texte de la loi contre la cigarette, qui regarde les enfants qui font usage de tabac.

Qu'on lise bien ce qui suit: 7-8 Édouard VII, chap 73, paragraphe 3

Est coupable d'une infraction (offense) et, sur conviction par un sommaire, possible pour une première contravention, d'une réprimande, ou pour une deuxième contravention d'une amende n'excédant pas un dollar, et, pour une troisième contravention ou toute récidive subséquente, d'une amende ne dépassant pas quatre dollars, tout enfant qui étant âgé de moins de seize ans, fume ou mâche du tabac sur la rue ou dans un endroit public, ou achète, ou a en sa possession, soit pour son usage ou autrement, des cigarettes ou du papier à cigarettes, ou achète ou a en sa possession, pour son propre usage, du tabac sous toute autre forme.

Il est du devoir du juge de paix d'examiner sous serment toutes personnes amenées devant lui qui sont trouvées coupables d'une contravention aux dispositions de cet article au sujet du lieu où et de qui ces enfants ont acheté ou obtenu des cigarettes ou le tabac trouvé en leur possession: et le refus de donner ce renseignement à la satisfaction du juge de paix est censé être un mépris de cour.

Nous aimons mieux

La vague qui nous suit vaut mieux que celle qui nous a portés, disait tout récemment à Hull le Rév. Père P. A. Guertin, se réclamant le titre d'ami des jeunes.

Nous sommes fiers de pouvoir nous appliquer pareilles paroles nous venant d'une bouche aussi autorisée que celle du P. Guertin. Aussi voulons-nous sans hésiter accepter ses conseils et nous laisser conduire de suite dans une voie que tous n'aiment pas, mais que nous voulons comme de tous.

Dans ce but, nous regarderons devant nous, nous peserons à leur valeur les actes de nos prédecesseurs et nous jugerons qu'il faut prendre la voix du devoir et non celle que chaque jour nous présentent les lâcheurs et les avachis, trop nombreux croyons-nous.

Nous avons rencontré un peu partout de ces gens pour lesquels le devoir p. blic n'est rien et que la paresse conduit à dire: « La vie

publique n'amène que des déceptions aux bons, je ne veux pas m'en occuper. » Les circonstances leur font un strict devoir de lutter. Ceci ne les empêche pas de quitter fâchement le chant de bataille.

On se surprend quelquefois de voir l'armée des bons aussi peu nombreuse et ardente devant l'ennemi. Oh! ce n'est pas que manquent les belles initiatives: nous voyons chaque jour parmi nous s'accomplir les plus beaux faits que puisse enregistrer l'histoire des peuples. C'est qu'une partie des nôtres ne savent plus accomplir le devoir qui coûte. On leur a appris à compromettre la cause pour sauver leur peau. Aussi on dit d'eux qu'ils ne valent rien.

Bien plus une partie de ceux-là ne se contentent pas de vivre dans l'inertie coupable qu'affectionnent tant les lâcheurs: C'est pourquoi, vous les jeunes et les enthousiastes, vous recevez si souvent le conseil de laisser là votre belle ardeur parce qu'elle vous conduirait au combat. « Mieux vaut laisser perdre la cause et donner nos droits, notre argent, etc... Les ennemis sont un peu plus nombreux, nous clame-t-on, si nous entendons préparer la défense et y aller.

Ce sera un désastre assuré que de demander nous-mêmes le respect de nos droits, nous dit-on pour la défense de concitoyens qu'on nous cite comme exemple et qui n'ont pas voulu faire autre chose que nous compromettre honorablement dans des circonstances plus faciles que celles où nous avons été protégés, sauvés même par les Buffers, les Mowat, etc. Au besoin, on vous dira que vous êtes chanceux qu'on vous enlève ce à quoi vous tenez surtout!

Eh bien ayant affaire à ces gens, très peu scrupuleux au fond, nous tenons à rester libres d'eux et des partis pour pouvoir juger les actes de nos constituants quels qu'ils soient, et les programmes des candidats qu'on nous impose et dont il faut rougir le plus souvent mais qu'il n'est pas permis prétend-on de remplacer. Libres nous pourrions combattre qui vous voudrions et désapprouver les actes et les projets qui nous répugnent. Nous recevrons des coups dans la lutte peut-être? Nous en donnerons aussi et nous préférons ceci à la vie si calme de ceux qui ne savent pas lutter.

Décisions judiciaires concernant les journaux

1. Toute personne qui retire régulièrement un journal du bureau de poste, qu'elle ait souscrit ou non, que ce journal soit adressé à son nom ou à celui d'un autre est responsable du paiement.

2. Toute personne qui renvoie un journal est tenue de payer tous les arrérages qu'elle doit sur son abonnement, autrement, l'éditeur peut continuer à le lui envoyer jusqu'au moment du paiement, qu'elle ait retiré ou non le journal du bureau de poste.

3. Tout abonné peut être poursuivi pour abonnement dans le district où le journal se publie, lors même qu'il demeurerait à des centaines de lieues de cet endroit.

4. Les tribunaux ont décidé que le fait de retirer un journal du bureau de poste, ou de changer de résidence et de laisser accumuler les numéros, à l'ancienne adresse constitue une présomption et une preuve prima facie d'intention de fraude.

Eastern Townships Bank

CAPITAL ET RESERVE \$5,100,000

BUREAU-CHEF - SHERBROOKE, QUE. - ETABLIE EN 1859 Wm. FARWELL, Président. S. H. C. MINER, Vice-Président J. MacKINNON, Gérant général

81 SUCCURSALES DANS LA PROVINCE DE QUÉBEC

- Acton Vale, Ashcroft, Ayer's Cliff, Bedford, Beebe, Beloeil, Beloeil Station, Bie, Bishops Crossing, Black Lake, Bromo, Bromptonville, Chambly Basin, Claremontville, Coaticook, Cookshire, Cowansville, Danville, Danville, Dunham, Eastmain, East Hatley, Farnham, Frelsburg, Grandby, Hemmingford, Howick, Huntingdon, Joliette, Knowlton, Lacolle, Lawrenceville, Lennoxville, Magog, Mansonville, Maribou, Mariville, Megantic, Mont-St-Hilaire, Montréal, St-James St., 121 St-Cath. St. E., 203 St-Cath. St. W., North Hatley, Ormstown, Phillipsburg, Pointe aux Trembles, Richmond, Riverview, Rock Island, Roxton Falls, Roxton Pond, St-Amand Station, St-Charlesville, St-Elizabeth, St-Félix de Valois, St-Ford, d'Harlow, St-Gabriel de Brandon, St-George, Beauce, St-Hyacinthe, St-Johns, St-Joseph, Beauce, St-Benoit, Steadton, Sherbrooke, Upper St-Johns East, Stanstead, Sutton, Swainsburg, Theford Mines, Upton, Valcourt, Waterloo, Waterville, Weston, West St-Johns, Windsor Mill

Succursales dans Manitoba, la Colombie Anglaise et l'Alberta. Département d'Épargne dans chaque bureau.

CORRESPONDANTS DANS LE MONDE ENTIER.

Succursale Rimouski. Sous-Agence Bic. W. CLOUTIER, GÉRANT.

LA Banque Nationale

(Fondée en 1860)

CAPITAL - - - - - \$2,000,000. Réserve - - - - - \$1,200,000.

Nous acceptons des Depots de \$1.00 et plus.

L'intérêt qui compte du jour du dépôt est payé sur la balance quotidienne.

Nous accueillons les petits comptes avec empressement.

Nous avons des correspondants par le monde entier

— ET NOS —

Travellers Cheques sont payables au pair par tous.

Notre Bureau de PARIS

(Rue Boudreau, 7 Square de l'Opéra)

Offre des avantages exceptionnels au commerce et au Public Voyageur.

Les virements de fonds, les collections, les paiements, les crédits commerciaux et les placements sont effectués en Europe, aux Etats-Unis et au Canada, AU PLUS BAS PRIX.

P. VALLÉE, gérant de la succursale de Rimouski.

Victoria Music Co

La Cie de Musique Victoria



Aimez-vous la bonne Musique? PROCUREZ-VOUS UN

Victoria

LE ROI DES PIANOS

Livrable sous un mois de la date de la commande

A HUIT JOURS D'AVIS, nous pouvons vous livrer à domicile un piano de n'importe quelle autre marque.

Adressez-vous à notre Gérant à Rimouski, M. ARTHUR CHAMBERLAND

CARTES D'AFFAIRES

L. N. Asselin, C. R. R. R. Asselin, L.L.L. Asselin & Asselin - AVOCATS -

LOUIS TACHE, AVOCAT, Rue St-Jean, RIMOUSKI.

JARON & SASSEVILLE

AVOCATS, Avenue de la Cathédrale, Rimouski.

L. DE G. BELIZILE, L. L. B., NOTAIRE, Bâtisse de la Cie d'Assurances, RIMOUSKI

H. R. FISCH, Aug. M. Tessier, Emile Tessier.

FISSET TESSIER & TESSIER

AVOCATS, Rue des Avocats - RIMOUSKI.

DR JOSUE PINAULT

MÉDECIN ET CHIRURGIEN

Diplômé de l'Université Laval, à Québec, du Board of registration in Medicine de Boston, E. U. SPÉCIALITÉS: MÉDECINE GÉNÉRALE, CHIRURGIE DENTAIRE.

Résidence: RUE ST-GERMAIN (Maison de M. Audet) Téléphone No. 78.

Dr L. J. Moreault

Chirurgien de la Maternité et de l'Hôtel-Dieu de Québec. MÉDECIN CHIRURGIEN

BUREAU: Coin des Avenues de la Cathédrale et de l'Évêché (Maison du Dr. Joseph Gauvreau)

TURIBE BEUZIL, L. L. L.

NOTAIRE, Bâtisse de la banque Eastern Townships, AVENUE DE L'ÉVÊCHÉ: RIMOUSKI.

J. Fudore Couture, L.L.L.

NOTAIRE, AVENUE DE L'ÉVÊCHÉ (Ancien bureau de P. J. Couture)

S. Z. Côté

Agent Général d'Assurances VIEU ET MARINE, Une Spécialité.

VIE, MALADIE, BRIS DE GLACES, CONTRE VOLEUR, Etc. Etc.

Union Assurance Society, Commercial Union, Liverpool London & Globe, Employers Liability's Corporation

ACTIFS: \$86,250,000, IACTIF: \$54,000,000

Garanties et Accidents

Ne placez aucune assurance avant de venir me voir.

Bureau: Bâtisse "BANQUE EASTERN" RIMOUSKI.

Brique! Brique!

La manufacture de briques dont M. Fortunat Ringuet est le propriétaire, à Rimouski, est en pleine activité.

On y trouvera toujours de la BRIQUE de première classe A DES TAUX MODÉRÉS.

FORT, RINGUET

MANUFACTURIER, RIMOUSKI.

MEILLEUR QUE LES PRODUITS IMPORTÉS

Pour faire concurrence aux Fèves au lard "Clark" le fabricant éminent est obligé de payer de gros droits, et c'est le consommateur qui en souffre. Pourquoi ne pas acheter le produit fabriqué au Canada Wm. Clark fabricant, Montréal.

CARTES D'AFFAIRES

J. N. POUILLIOT, C. R. - AVOCAT - Avenue de la Cathédrale, Rimouski.

H. E. NOEL, L.L.L. - AVOCAT - CEDAR-HALL, P. Q.

Dr L. F. Lepage

S'occupe de Médecine Générale

TRAITE SPÉCIALEMENT: les maladies des yeux, du nez, de la gorge. Extraction et réparation de dents. RUE S.-GERMAIN, RIMOUSKI.

Dr Z. VEZINA

Ex-Élève des Hôpitaux de Paris SPÉCIALITÉ: MALADIES DES YEUX, OREILLES, NEZ, GORGE, BUREAU: Fraserville, coin des rues St-Louis et Station.

Tel. Kamouraska No: 325 Bellechasse " 519

Heures de Bureau: 10 hrs à 11.30 hrs A. M. et 2 hrs à 5 hrs P. M. Soir de 7 à 8 h. P. M.

DOCTEUR A. DANAI, L.C.D

Chirurgien-Dentiste

Extraction sans "gaz comoform" (sans douleur), Dentiers, Plombages en argent, ciment etc., Couronnes, (Onts). RUE LA FONTAINE, FRASERVILLE. Tel Kam. 189.

L. Hector Garon

CHOUSSIER, Cour Supérieure, - RIMOUSKI, DETECTIVE PRIVÉ. Collection de tout compte. Assurances: Feu, Vie, Plate Glass, Accident.

Compagnies d'Assurances Canadiennes

suivantes, contre le feu: LA RIMOUSKI, LA CIE MONTRÉAL-CANADA, LA PROVINCIALE, MONTRÉAL, LA MUTUELLE DE RICHMOND-DRUMMOND

Tous les plus bas. Pour autres renseignements, bon vouloir s'adresser à

F. J. COUTURE

COMPTABLE ET AGENT à Rimouski

PAUL RAYMOND

Peintre Décorateur et Entrepreneur. Assortiment complet de Peintures, Papiers, Tapisseries, Toiles à chassis, Pôles Vitres, Miroirs, Imageries en tous genres. Bénéficiaire d'une spécialité. Coin des rues St-Jean et des Avocats RIMOUSKI.

Charles Lévesque

ARCHITECTES, P. Q. A. A.; A. A. I. O. Bureaux: 115 rue St-Jean, Québec. Architectes en charge de la construction de l'Hôpital de Rimouski et autres édifices dans le district.

ON DEMANDE IMMEDIATEMENT

Pour Rimouski et tout le district un agent pour prendre les commandes pour marchandises de papeterie pendant l'automne et l'hiver.

600 ARPENTS

cultivés. Nous garantissons de délivrer nos marchandises en bon état. Nous pouvons vous montrer qu'on gagne beaucoup d'argent en représentant une maison responsable et bien connue. Etabli depuis 30 ans.

BON SALAIRE CHAQUE SEMAINE. L'EQUIPEMENT GRATIS. LE TERRITOIRE EXCLUSIF. Ecrivez et demandez les conditions.

PELHAM NURSERY Co., 31-12 ms. Toronto Ont

ABONNEZ-VOUS

- AU -

"Progres du Golfe" \$1.00 par Année.

"Le Progrès du Golfe"

Journal Hebdomadaire

Rimouski, Vendredi 4 novembre 1910

ECHEC DESASTREUX
DESOLATION!

Tranquillisez-vous les amis, s'agit pas de la marine de guerre!

Malgré l'actualité et l'importance du sujet, je ne me reconnais pas le droit ni la mission d'en parler ici aujourd'hui!

Causons d'autre chose. Nous allons régler une affaire de famille. Parlons un peu de l'humiliant échec que viennent tout simplement de subir les saintes gens de la tempérance à Rimouski.

En voilà une bande d'embêtés! Connus maintenant, leurs petits moyens!

Mais que diable expliquez-vous.

Quand on est rendu à se servir des ignobles moyens qu'emploient pour leurs fins moralisatrices ces bons apôtres de la tempérance, il faut avoir bien peu foi dans l'excellence de sa cause, il faut être soi-même bien vil et bien hypocrite!

Et quoi, n'avez-vous pas assisté à cet étrange procès qui se déroulait naguère, samedi dernier, en Cour Correctionnelle?

Un procès étrange! Un procès scandaleux!

Epouvantable, ma chère! Impuissant-donc! Un individu quelconque, un étranger, à mine louche, qui vient effrontément s'installer dans un confortable hôtel, qui se promène, qui visite les magasins, et les places publiques, qui, en plusieurs endroits, se fait, sans difficulté, verser à boire... autre chose que du lait de beurre! Se met chaud, se met saoul, sort à un moment donné un revolver de ses caïottes, le brandit avec audace en disant: «Moi, voyez-vous, j'ai le droit de porter cette arme-là, je suis un "spotter" je voyage pour le gouvernement, et je mettrai à l'amende tous les naïfs et les sots qui... m'ont donné et me donneront... à boire! Entendez-vous?

Misérable! Etre infâme et dangereux!

En prison, voyou et criminel! C'est toi le serviteur des apôtres de la tempérance, l'ami de tous ceux qui cherchent à se protéger en se nichant sous la jupe de leur curé!

Procès étrange, oui! Procès scandaleux!

Le spotter, le serviteur du gouvernement, des tempérants, des prohibitionnistes, des Congréganistes et du curé, a été convaincu de délit: Sous l'influence des liqueurs alcooliques, le prévenu —un pendard, quoi—avait en tel endroit, devant telles personnes et à telle heure du jour ou de la soirée exhibé une arme, un revolver chargé, malheur de malheurs!

Et il avait demandé de la boisson à des personnes honnêtes en leur montrant son fusil!

Honte! Mille fois honte! Et le prévenu n'a rien dit. Pas un mot de défense, par la moins

de tentative de justification! Il était coupable.

Il fut condamné: à \$5. et aux frais.

Or, cet homme—le coupable—était l'ami, le serviteur, l'exécuteur des hautes œuvres, attiré, inspiré, soudoyé par la clique des nitouches, des cafards, des hypocrites de Rimouski!

Sa condamnation, c'est donc la condamnation de ses pousseurs, inspireurs et soudoyeurs.

Prohibitionnistes, avocats et... notaires de la tempérance, petits et gros, vous voilà marqués au front du stigmate de l'ignominie!

Honte à vous! Que tout le peuple, resté pur et honnête dans Rimouski, l'entende et le sache:

Les partisans de la tempérance ne sont que des fourbes, des fauteurs de désordre!

Et ce sont les amis de M. le curé!

Comme ils vont attrapper une fessée magistrale aux prochaines élections municipales!

Est-ce tout?

Non... Pas tout. Mais j'arrête, ça devient écœurant!

Aux citoyens de Rimouski, je n'apprends rien en disant que ce qu'ils ont lu plus haut, ils se l'ont entendu, répétez, crier, vociférer à leurs oreilles.

Par qui? par les vengeurs de la moralité, de la vertu, et de l'ordre publics, en un mot par les PARTISANS DE LA BU-VETTE!

Ce sont les partisans de la buvette, les chevaliers de la taverne qui clament à tous les échos, avec une horrible grimace d'indignation, que les gens de la prohibition font piètre figure depuis qu'ils ont perdu LEUR PROCES.

Mensonge! Le procès du garçon qui se disait "spotter", qui a obtenu de la boisson de certaines personnes, et qui a été condamné sous une accusation de port d'armes illégal, n'a pas été celui d'un "attaché" au service de la cause des tempérants et prohibitionnistes.—Il n'avait absolument rien à faire avec eux, qui ne le connaissaient même pas!

C'est une blague de polissons, C'est une méchante calomnie!

Ceux qui en sont les inventeurs et les propagandistes ne sont pas des farceurs!... Ce sont des menteurs!

Voltaire n'a jamais eu de plus cyniques disciples pour la mise en pratique de son précepte:

"MENTEZ! MENTEZ! Il en restera..."

Citoyens, ne les croyez pas! Saint Germain.

Le Ministre de la Justice, à Ottawa, a refusé de commuer la sentence de mort prononcée contre Timothy Candy, le meurtrier des constables Fortin et O'Connell, de Montréal. Le malheureux Candy sera pendu le 18 novembre.

CANDIDAT ELU

M. Gilbert, candidat oppositoniste a été élu dans le comté de Drummond-Arthabaska par une majorité de plus de trois cents voix sur son adversaire M. Perreault.

La lutte a été très ardente tant du côté ministériel que du côté oppositionniste.

Au Séminaire

Mardi matin M. M. Ph. Charron, de la Rivière du Loup, Luc Marquis, de l'Isle-Verte, Séraphin Vachon et Georges Larouche, de Rimouski avaient le bonheur de recevoir la sainte communion pour la première fois des mains de M. l'abbé F. Charron.

Le jour de la Toussaint le sermon de circonstance a été prononcé par M. l'abbé F. Charron, préfet des études.

Il y a actuellement 200 pensionnaires et on en attend encore quelques-uns ces jours-ci.

Nos Chemins de Fer

LE RAPPORT DU MINISTRE DES CHEMINS DE FER

Ottawa, 27.—Le ministre des chemins de fer et canaux a publié aujourd'hui son rapport pour l'année expirant le 31 mars dernier. Durant ces douze mois les dépenses totales y compris construction, entretien et subvention, se sont élevés à \$2,862,294 dont \$21,505,975 au compte du capital. Sur cette somme il y a \$19,968,126 pour la division Est du Transcontinental, de Moncton à Winnipeg, et \$3,042 pour le tracé du chemin de fer de la baie d'Hudson.

Les subsides aux chemins de fer se sont élevés à la somme de \$2,048,097; l'inspection du Grand Tronc Pacifique a coûté \$17,644. Il y a aussi une dépense de \$111,788 pendant l'année pour les plans etc., en rapport avec la reconstruction du pont de Québec.

Les dépenses de l'Intercolonial ont été de \$9,923,479 dont \$1,278,409 au fonds du capital; les dépenses sur les canaux \$3,259,008. Le revenu total provenant de ces deux sources a été de \$9,841,347. Les recettes de l'Intercolonial ont été de \$9,268,234 comparé à une dépense de \$8,645,050 sur le revenu laissant un excédant pour les opérations de l'année; le trafic des passagers sur cette voie ferrée a rapporté \$2,763,884 avec \$1,122,324 passagers.

D'après les derniers renseignements obtenus par le gouvernement le chemin de fer de la baie d'Hudson coûtera \$19,108,672 de Le Pas à Fort Churchill, distance de 477 milles; par le tracé de Le Pas à Port Nelson, 410 milles le coût sera de \$16,426,340. Ceci comprend les élévateurs à gram, etc.

Les dépenses totales du Transcontinental jusqu'à date ont été de \$71,918,843 dont \$19,968,126 l'an dernier.

Dans le chapitre qui concerne le pont de Québec, on remarque qu'à la fin de l'année le gouvernement a fait une dépense de \$198,832 pour l'entreprise depuis l'accident de 1907 y compris \$355,279 payé pour racheter la charte de la première compagnie.

On constate aussi que la compagnie Phoenix a payé \$100,000 gouvernement en règlement de tout différend qui pourrait survenir en re les deux parties relativement au premier contrat. Cette entente date du 22 février 1910.

A L'HOSPICE DES SS. DE LA CHARITE

Mademoiselle Marie Adèle Collin est décédée, hier matin, à l'Hospice des Sœurs de la charité à l'âge de 76 ans et 7 mois.

Ses funérailles auront lieu le 5 courant.

La jalousie est le plus grand de tous les maux, et celui qui fait le moins de pitié aux personnes qui le causent.

L'AMI...

"Malheur à qui vit seul; s'il tombe, il n'aura personne pour le relever"

Cette parole d'une plume inspirée semble vouloir condamner l'âme froide, indifférente, dépourvue de tendresse et insensible aux charmes de l'affection. Malheur à qui vit seul!

Le Christ, lui-même, pendant sa vie mortelle a jugé bon de se choisir un cœur aimant, capable de le comprendre et de répondre à ses avances. Pourtant le Christ était Dieu. Il n'avait pas besoin d'aucune force humaine, pour le soutenir ou le relever, mais son amour voulait un confident, son amour voulait un ami.

Qui dira, jamais, tout ce que renferme de bon, de pur, de suave, le doux nom d'un ami!

Un ami, c'est l'écho de nos goûts, de nos aspirations; c'est le chêne puissant, sur lequel s'appuie notre fragilité; c'est la verge sévère flagellant nos défauts, mais c'est surtout, le flot de clémence toujours prêt à noyer nos torts dans un océan de tendresse.

L'ANNEE 1911

Au temps jadis, les calendriers ne faisait leur apparition que tard à la fin de l'année. Aujourd'hui, nous sommes plus impatientes et, dans notre fièvre de vitesse, nous avons changé tout cela. Aux étalages des librairies, chacun peut, dès à présent, feuilleter l'almanach de 1911, et y faire quelques constatations intéressantes.

L'année qui vient commencera un dimanche. Pour ceux qui aiment les congés, c'est un mauvais début. Nous allons perdre le bénéfice de ce jour, qui est un jour férié d'ordinaire, un jour non juridique.

En France, une loi récente dispose que, ce cas échéant, le 2 janvier remplacera le 1er, enfin que le commencement de l'année soit marqué par une vraie fête.

A l'encontre de ce qui s'est passé cette année, Pâques sera tard, le 16 avril. Par voie de conséquence, le Mardi-Gras sera tardif, le dernier jour de février, qui n'en aura que 28 comme l'année courante.

La Pentecôte sera le 4 juin. Le 1er juillet, fête de la Confédération tombera un samedi. Bonne affaire puisque cela fera, avec le dimanche, deux jours de repos. C'est ce que l'on appelle dans le langage des employés de bureau, un petit pont. Strictement parlant, pour qu'il y ait vrai pont, il faudrait que le 1er juillet tombât un vendredi, parce qu'alors le samedi serait virtuellement escamoté.

A Noël, encore un petit pont. Noël tombera en effet un lundi. Prolongement du repos dominical.

Enfin, le dernier jour de l'année sera un dimanche. Il en est ainsi chaque fois que c'est par un dimanche qu'elle a commencée.

Tels sont les renseignements que nous fournit l'almanach pour 1911.

Le Cabinet Briand, Paris, n'a pu se maintenir au pouvoir et a été forcé de démissionner le 2 novembre, après quinze mois d'administration.

Advertisement for Shiloh's BANNER mattress, highlighting its quality and durability.

Advertisement for Shiloh's cough medicine, claiming to cure various respiratory ailments.

NOGES D'ARGENT

Toronto, 21 oct. Mardi soir, à leur résidence, rue Seaton, M. et Mde W. Michaud recevaient plusieurs amis pour fêter le 25e anniversaire de mariage, célébré à Rimouski le 20 octobre 1885.

Parmi les personnes présentes nous avons remarqué: Le Rév. P. Lamarche, M. J. A. Michaud, M. et Mde Callighan, M. et Mde Howel, M. J. M. McLeon, Rév. C. Cantillon, Dr M. J. HOFFEY, M. F. Annet, Melles Quinn, Larisieu, Archambault, O'Leary, McNeil, Hayward, Daily, Dr Barker, M. et Mde Archambault, M. et Mde Blagdon, M. et Mde Roy, MM. O Leary, Goodfellow, Dr Poirier, Mde Daily, etc.

A l'occasion de cet heureux anniversaire, M. et Mde Michaud ont reçu de nombreux et riches cadeaux.

CAISSE NATIONALE D'ECONOMIE

L'épargne sous toutes ses formes fait la richesse d'une nation, et un pays ne devient prospère et riche qu'en tant que le peuple pratique l'économie; ceux des nôtres qui ont pour mission de s'occuper de l'avenir du peuple l'ont compris, l'Association St-Jean-Baptiste de Montréal a fondé dans ce but la Caisse Nationale d'Economie, caisse d'épargne et de secours, ayant tous les pouvoirs conférés aux corporations civiles par la loi.

Cette Caisse a été créée dans l'intérêt exclusif de ses membres; l'Association St-Jean-Baptiste ne fait que l'administration en fidé-commiss et tous les fonds versés à la Caisse sont intégralement placés sur garanties de tout repos, à intérêts composés, et s'accumulent continuellement pour former le capital inaliénable de la Société.

Avec l'année présente, le capital accumulé atteindra un demi-million de dollars, placé à un taux moyen d'intérêts d'au moins 5%. Outre les contributions des membres durant l'année prochaine, ces intérêts augmentent le capital de \$25,000.00 dollars, puisque le capital s'accumule de intérêts composés durant la période des premiers 29 ans de la Société.

La protection la plus complète est accordée aux membres de cette Caisse. En plus du contrôle immédiat de l'Association sur l'administration et de l'audit des livres, faite par deux auditeurs compétents, il est nommé chaque année un comité de surveillance qui examine les livres de comptabilité, de banques, les valeurs en portefeuille et font à l'assemblée annuelle un rapport complet de l'administration.

Le rapport annuel du Secrétaire Trésorier, après avoir été approuvé à l'Assemblée générale annuelle des membres, est envoyé au Secrétaire de la Province, tel que le veut la constitution de la Société, et le Bureau de l'Association, depuis la création de la Caisse, a rempli à la lettre ses obligations et peut se glorifier que tous les versements qui ont été faits à la Caisse, placés à intérêts composés, forment le capital inaliénable qui est la propriété des sociétés présentes et futures.

L'article 26 des Statuts de la Caisse se lit comme suit: "Le Trésorier de la Province aura en tout temps accès aux livres de la Caisse"; elle est donc sous la surveillance immédiate du Gouvernement et tous les députés peuvent par l'entremise du Trésorier de la Province, avoir les renseignements nécessaires sur son fonctionnement et sur l'administration des fonds.

L'Association St-Jean-Baptiste de Montréal a créé la Caisse Nationale d'Economie pour le peuple de cette Province et elle l'a entourée des plus grandes sécurités possibles. Comme je le disais, au commencement de cet article, la Caisse a été fondée dans le but d'habituer notre population à épargner pendant la jeunesse pour retirer une rente à une époque déterminée. Cette rente sera considérable en proportion du montant déboursé puisque pas un sou n'est distrait de son capital et que les bénéfices qui en résulteront seront pour les membres pensionnaires; chaque décès étant un profit au lieu d'une perte pour la Société, comme il arrive dans les sociétés ou les compagnies d'assurances mutuelles.

Ces garanties indiscutables ont été comprises par plusieurs milliers de membres déjà inscrits, et les progrès continus de la Caisse en feront avant longtemps la Société la plus prospère et la plus utile à notre population.

Tous nos compatriotes feraient donc bien de s'empresser de donner leur adhésion afin de faire remonter leur entrée au premier janvier de l'année courante. Les renseignements et les blancs d'admission peuvent être obtenus dans les différents bureaux de perception de la Province ou au Monument National, à Montréal.

ARTHUR GAGNON, Secrétaire-Trésorier.

Advertisement for Shiloh's cough medicine, emphasizing its effectiveness.

SAUVEE DU BISTOURI

Appendicite Guérie par "Fruit-a-tives"

Newburgh, Ont., 12 fév. 1910. "Il y a environ un an, notre fille Ella, âgée de quatorze ans — fut prise de terribles douleurs au côté droit. La douleur était si violente que nous dûmes la mettre au lit. Nous la continuâmes de suite aux soins d'un médecin de première classe qui diagnostiqua l'appendicite et conseilla une opération. Nous la fîmes transporter dans un hôpital de Kingston, où elle fut de nouveau examinée par un spécialiste eminent. Ce dernier diagnostiqua également l'appendicite et insista sur une opération immédiate si nous voulions sauver la vie de notre enfant. Comme nous l'avions transportée à Kingston dans ce but, nous étions prêts à la laisser opérer, mais notre fille avait peur; elle pleura et nous supplia de remettre l'opération à un autre jour. Heureusement pour nous et pour elle, un oncle vint nous voir avec un peu de "Fruit-a-tives" et insista pour que Ella en prit. Les bons résultats furent apparents presque dès la première dose et le traitement continua la guérison.



"Fruit-a-tives" sauva notre fille du bistouri du chirurgien et, aujourd'hui, elle jouit d'une excellente santé." J. W. FOX, (père). LILLIAN FOX, (mère). Les mots ne peuvent exprimer la reconnaissance de M. et Mme Fox. Et Mme Fox se rappelle la longue période "Fruit-a-tives" — découverte d'un médecin éminent — et la seule remède au monde composé de fruits, 50c la boîte, 6 pour \$2.50, ou boîte d'essai, 25c, chez les pharmaciens, ou envoyé franco sur réception du prix, par Fruit-a-tives Limited, Ottawa.

PERDU "Le Gaspésien"

Un petit chapelet en perles bleues, monté en argent, a été perdu. Prière à celui qui le trouvera de vouloir bien l'apporter à l'Imprimerie Générale.

Le vapeur "Gaspésien" accostera au quai de la Pointe-au-Père, en descendant — Si le temps le permet — aux jours ci-après mentionnés vers huit heures du matin: Juin 8 et 22, Juillet 6 et 20, Août 3, 17 et 31, Septembre 14 et 28, Octobre 12 et 26, novembre 9.

Il accostera à presque tous les endroits, le temps le permettant, depuis Ste-Anne des Monts à Paspébiac. En remontant à Québec et Montréal il arrivera généralement à la Pointe-au-Père le mercredi suivant son arrêt en descendant. Pour renseignements, veuillez vous adresser à J. McWILLIAMS, Pointe au Père.

Une Bonne Nouvelle Au Bon Moment.

C'est le temps, d'acheter un costume nouveau pour l'automne. C'est toujours un embarras lorsqu'il s'agit de faire un choix et généralement on ne trouve pas dans les complets faits à l'avance, juste ce qu'il faut.

Cet embarras vous sera épargné en venant chez moi. J'ai confectionné moi-même une quantité considérable de complets de toutes sortes, pour tous les goûts, dans les dernières nouveautés. Chaque habillement est ajusté sur la personne même.

De plus, afin de faire connaître cette nouvelle méthode, j'ai décidé d'offrir mes hardes faites à GRANDE REDUCTION durant la saison d'automne.

La marchandise vous sera chargée AU PRIX COUTANT, et vous n'aurez qu'à payer le coût de confection.

N'oubliez pas de profiter de cette chance exceptionnelle

J'ai aussi un très bel assortiment de TWEED, SERGE, DRAP et fouritures de toutes sortes.

HYACINTHE DESCHENES Marchand-Tailleur RIMOUSKI.

Rue St-Germain, RIMOUSKI. Une jeune homme d'une quinzaine d'années, sachant lire et écrire trouverait une bonne position d'apprenti tailleur, chez M. Deschènes.

Advertisement for Vin des Carmes, featuring an illustration of children and text describing its benefits for various ailments like weakness and indigestion.

Baume Rhumal

CONVIENT A TOUS LES AGES. Le remède souverain pour la prompte guérison de la TOUX, du RHUME, de la BRONCHITE, de l'ENROUEMENT et autres affections de la Gorge et de toutes les Maladies des POUMONS. Pris dès les premiers symptômes, il détruit le germe de la CONSOMPTION. La vente sans cesse croissante du "BAUME RHUMAL" depuis un quart de siècle justifie la confiance du public dans ce remède populaire.

En vente chez tous les marchands: 25c la bouteille

Le Tonique pour les Poumons du Père Morriscy, guérit réellement

Soigner une toux avec la majorité des "remèdes pour la toux" c'est réparer une chaudière trouée au moyen d'une guénille ou d'un morceau de mastic. Vous empêchez la chaudière de couler pendant un certain temps, mais vous ne savez pas quand le défaut peut reparaître, le trou est toujours là.



Rev. Père Morriscy

Ainsi les "remèdes contre la toux" ordinaires, soulagent pour un certain temps l'irritation de la gorge et des poumons qui vous font tousser, mais c'est tout. Ils ne guérissent pas la toux.

Le No. 10 du Père Morriscy connus sous le nom de "Tonique pour les poumons" soulage l'irritation en détachant les mucosités qui obstruent les voies respiratoires, mais ce n'est pas tout. Le No. 10 tonifie tout le système, particulièrement les organes attaqués, il ramène les membranes malades à la santé la plus complète et les fortifie si bien qu'elles ne seront plus à l'avenir la proie facile des mêmes maladies.

Le No. 10 du Père Morriscy se vend en bouteilles d'essai à 25c. ou grandeur régulière 50c.

Chez votre fournisseur.

104F

Father Morriscy Medicine Co., Ltd., Chatham, N. B.

GUERISON COMPLETE D'UNE BRONCHITE.

Father Morriscy Medicine Co., Ltd. Je suis en état d'exprimer ma grande reconnaissance envers le remède du Père Morriscy, pour les affections des bronches. J'avais souffert pendant quelques temps d'une bronchite et ne trouvais aucun remède qui put me soulager jusqu'au moment où je fis l'essai du remède du Père Morriscy (No. 10). A ma grande surprise, après que j'eus commencé à prendre ce remède je me sentis mieux et bientôt je fus complètement guéri.

M. GEORGE DESMARAIS. M. Desmarais dit qu'un grand nombre de racines, d'écorces et d'herbes contiennent le remède naturel pour le soulagement des toux et des rhumes. Il fallait que le Père Morriscy, grâce à ses merveilleuses connaissances médicales, combinât des extraits de ces produits de la nature, de façon à composer un remède efficace pour tous les maux de la gorge et des poumons.

Sa prescription No. 10 arrête la toux en guérissant l'inflammation de la gorge et des poumons qui en est la cause. Elle fait mieux encore, et mérite bien son nom de "Tonique des poumons" en fortifiant les organes affaiblis.

Bouteille d'essai 25c. Grandeur régulière 50c. Chez votre fournisseur ou directement de la Father Morriscy Medicine Co., Ltd., Chatham, N.B. 82F

AU THEATRE POPULAIRE

M. R. D'Anjou, propriétaire du Théâtre Populaire informe le public en général qu'à son théâtre, les 4, 5 et 6 novembre, il pourra représenter les vues du grand Congrès Eucharistique tenu à Montréal en septembre dernier.

Ne manquez pas de vous rendre à ces exhibitions qui ont fait sensation partout où on les a représentées. C'est d'ailleurs la seule occasion qui vous sera donnée de jouir du spectacle de ce grandiose congrès.

Deux représentations vous seront données chaque soir, la première ayant lieu à 730 hrs et la seconde suivra.

En plus, deux mille pieds d'excellentes vues très morales seront exhibés et la fanfare de Rimouski exécutera de magnifiques morceaux accompagnée par la distinguée pianiste qu'est Mlle Léa Martin.

M. Feuilly expliquera les vues du Congrès et celles qui suivront.

Isidore St-Laurent Manufacturier

Toujours en mains Bois de Charpente, Planches épouvêtées et "Ruff". Tout le bois qui sert dans une construction. Les plus bas prix du marché. TÉLÉPHONE NATIONALE 15 STE-LUCE, Station.



CONTRAT DE LA MALLE DES SOUMISSIONS CACHEPES, adressées au Ministre des Postes seront reçues à Ottawa jusqu'à midi le vendredi, 25 novembre 1910, pour le transport des Mallettes de Sa Majesté, sous les Conditions d'un Contrat projeté pour un terme de quatre années, trois fois par semaine, aller et retour, entre Petite Madeleine et Rivière à Claude à commencer le 1er janvier prochain.

Résumé des règlements concernant les Trains du Nord-Ouest Canadien.

A LA CATHE-DRALE

La messe de la Toussaint a été chantée par sa Grandeur Mgr A. A. Blais, et le sermon a été prononcé par M. le Chanoine F. X. Ross, Principal de l'École Normale de cette ville.

Mercredi, jour de la commémoration des morts Monseigneur l'évêque a fait le sermon de circonstance.

On demande.

Une jeune fille comme commis au magasin. Bonne position à une personne compétente.

M. J. B. St-Laurent, marchand-général Ste-Flavie Stat.

Magnifique jument de 10 ans, appartenant à M. le Principal de l'École normale. Pèse 1100 livres. Couleur noire. Prix: \$200.00.

Lucien Collin, cultivateur, Rivière Bleue, Co. Tem.

LE SAMEDI

Nun.éro du 5 Novembre 1910

Extrait du sommaire:

Quelques échantillons de bêtise, par Mistigris. Coups de piton illustrés. Il pleut, poésie.

Aventures des trois nains, illustrés. Debout jusqu'à la fin. Jamais plus, l'éternel refrain. Les peignes, Pouvez-vous le blâmer? scènes de moeurs illustrés. Petites lectures: Pauvres Lucette, Patrons-primés. Encyclopédie. Chronique théâtrale. Casse-tête chinois. Divinettes. Anecdotes, bons mots, gravures humoristique, etc., etc.

BAIQUE EASTERN TOWNSHIPS

Assemblée annuelle

Avis est par le présent donné que l'assemblée générale annuelle des actionnaires de cette banque sera tenue au bureau chef à Sherbrooke, mercredi le sept décembre prochain.

Cette assemblée aura lieu à 2 heures

Par ordre du bureau J. Mackinnon. Gérant général

Pointe-au-Père

2 Nov. 1910. DE PASSAGE.

M. le Dr et Mde L. Cloutier, de Cedar Hall, étaient de passage ici ces jours derniers.

M. Lemoine, de Montréal, était de passage chez M. P. E. Amiot la semaine dernière.

NAISSANCE. — M. et Mde Johnny Lavoie un fils, baptisé sous les noms de Joseph Jean-Baptiste. Parrain et marraine, M. et Mde J.-B. Lavoie.

DECES. — Samedi dernier on conduisait à sa dernière demeure, M. Ernest Ruest, décédé à l'âge de 37 ans. Les porteurs étaient: MM. Octave Gagné, Pierre Lavoie, Alcide Lavoie et Horace Gagné.

Nos condoléances à la famille.

EN PROMENADE. — M. et Mde F. Chartier, de Cacouna, sont en promenade chez des parents.

Au Théâtre Canadien

Le 7 et le 8 novembre il nous sera permis d'admirer les magnifiques vues du Congrès Eucharistique. La première représentation commencera à 7 1/2 hrs p. m. et l'autre suivra. La vie de Jeanne d'Arc fera aussi partie du programme. Tout est pour le mieux.

Le prix d'entrée n'est que de 5 cts. Le public saura en profiter. Mardi, le 8, il y aura une représentation à 3 1/2 hrs.

MONT-JOLI

31 oct. 1910

Dimanche après-midi est décédé Théodore Raymond, serre-frein au service de l'Intercolonial, à la suite d'un accident arrivé samedi soir, alors qu'il était à préparer un train dans la cour de Campbellton.

Il s'est pris un pied dans un engrenage et la locomotive lui a broyé la jambe jusqu'au genou. C'est de cet accident qu'il est mort. Ses funérailles eurent lieu au milieu d'un grand nombre de parents et amis.

Les porteurs étaient: M. M. Séverin Cloutier, Jos. Dubé, Auguste Gagnon, et Harmel Francoeur. Portaient les coins du poêle, Auguste Martin, Octave Bourgeois, Epiphane Banville, John Lavoie.

Le Révérend M. J. A. Verreau, a chanté le service.

Son père était à son chevet lorsqu'il est mort ainsi que son frère et sa sœur.

A la famille en deuil, nous offrons nos plus sincères condoléances.

M. Raymond, père, a subi de grandes épreuves depuis quelques années.

Le chemin de fer Matane et Gaspé est presque terminé sur la première division, c'est-à-dire jusqu'à Matane.

M. Jos. Beaulieu, conducteur sur l'Intercolonial, a acheté la résidence de M. Noé Lindsay.

M. et Mde d'Auteuil, de Rivière Ouelle, étaient en promenade chez M. J. A. Dufour, boulanger, la semaine dernière.

La Cie McCormick dont M. Louis St-Laurent est le représentant est à construire un grand har pour ses machines aratoires. La cons.

M. Oscar Roy, a acheté l'ancienne maison de M. Paul Desrosiers, tous deux de l'Intercolonial.

M. Jean-Baptiste Lévesque, bar-

NOTES LOCALES

M. Henri Garon, marchand, de Causapscal, était de passage en ville mardi et mercredi dernier, par affaires.

Jeu de M. J. Ed. Ovellet, de St-Fabien, était à Rimouski. M. Ouellet assistait à la vente du magasin appartenant autrefois à M. Achille Gagnon, en liquidation.

Si vous voulez avoir un bon piano adressez vous chez Octave Michaud. Il fera une réduction de \$50.00 pour le premier acheteur de chaque paroisse.

Le Rév. M. Enoch Lepage était au presbytère au commencement de la semaine.

Mlle Marie-Louise Frenette est partie lundi dernier pour aller passer l'hiver chez ses grands parents à Trois-Rivières.

Le magasin d'Anjou & Cie vient de recevoir un assortiment de chaussures en feutre et en cuir, des caques provenant des meilleures manufactures. Si vous aimez l'économie, n'oubliez pas de vous rendre à ce magasin.

Si vous avez besoin d'un bon engin à gazoline, d'un centrifuge, d'un moulin à battre, et autres machines aratoires, allez voir M. Octave Michaud, il vous donnera satisfaction.

Mme Jos. Lepage est allée conduire sa sœur Mme Michel Côté, à l'Hôtel-Dieu de Québec. Elles seront de retour au commencement de la semaine prochaine.

M. H. E. Noël, avocat, de Cedar-Hall, était en ville au commencement de la semaine.

M. Oet. Michaud, marchand, est le seul représentant, à Rimouski, de la célèbre machine à coudre "Singer."

Mme Adélaïde Drapeau, de Ste-Luce, est venue visiter ses deux fils au séminaire, lundi.

MM. Jos. Chouinard, de St-Denis; J. B. St-Laurent, de Ste-Flavie, étaient en ville ces jours derniers.

M. P. Tremblay, marchand, de Ste-Luce, est passé par nos bureaux aujourd'hui.

M. et Mme Dupuis, de St-Roch des Aulnaies étaient à l'Hôtel Lenaghan, hier.

Ste-Luce Station

3 nov. 1910. — M. Pierre Tremblay est de retour d'un voyage à Québec.

M. et Mde L. Rivard de la Rivière du Loup sont venus établir leur demeure dans la maison de Mde E. Côté.

Mde Côté et sa fille Mlle Antoinette partiront sous peu pour Montréal.

M. Zénon Gagnon, fils de M. François Gagnon, parti depuis 13 ans pour le Klondyke est maintenant de retour dans sa famille.

Mlle E. Heppel était en visite cette semaine chez M. Pierre Tremblay.

M. J. B. Côté, de Cedar-Hall était en promenade chez sa nièce Mde Vve Jos. Côté.

M. et Mde Achille Gagnon ont l'honneur de faire part à leur parents et amis de la naissance d'une fille qui a reçu au baptême les noms de Marie-Jeanne-Thérèse.

Parrain et marraine, M. l'abbé A Gagnon, représenté par M. l'abbé P. F. Sirois et Mde Frs Gagnon, grand-maman de l'enfant

Advertisement for RANGE "GRAND FEU" stoves. Includes image of the stove and text: "CONNAISSEZ-VOUS ce RANGE ? Nos Voyageurs sont sur la Route ! FAITES-LEUR BON ACCUEIL ! Ils se feront un plaisir de vous donner les détails complets au sujet de la fabrication du Range "GRAND FEU." Ils vous diront POURQUOI vous serez plus satisfaits d'un Range "GRAND FEU" que de tout autre Range. Leurs arguments sont basés sur le mérite de la marchandise même et vous comprendrez facilement la raison de cette demande toujours croissante pour ce FAMEUX RANGE. Ecrivez-nous, nous vous enverrons des circulaires. MANUFACTURÉ PAR La Cie C. H. Lepage, Ltee. QUÉBEC, Canada. P. S.—Nous avons besoin d'agents où nous ne sommes pas représentés. ACHILLE REHEL est notre représentant pour Rimouski.

Petites Annonces

Tarif: Jusqu'à 25 mots, 25 cts chaque mot additionnel au 1 centim. Invariablement payable d'avance.

A VENDRE Un Yatch à voiles, 3 grandes ges, une à voiles, les deux autres voiles et à rames, et aussi 3 chaloupe à rames, le tout en parfaite ordre. A vendre à grande réduction. S'adresser à J. M. McWILLIAMS, Pointe-au-Père, Rim.

Un joli et bon cheval et une vache pour la boucherie. S'adresser à M. J. N. Pouliot avocat.

A Vendre

4 Engins à gazoline "REGAL" 5 forces garanties, 4 machines les plus modernes sur le marché, Pesanteur 1000 livres, excellent pour mener scié ronde, moulins, etc., etc. Prix livré, et posé \$275.00.

Aussi, engin Marine "Ferro" 3 forces, 2 cycles, en très bon ordre, prêt à installer dans la chaloupe Prix \$40.00.

S'adresser à D. McWilliams, Pointe-au-Père, Co. Rimouski

A LOUER

De très bons terrains pour la culture des patates et légumes sont à louer pour deux ans, si on le désire. S'adresser à Casier postal 287

A VENDRE

Une terre de 180 arpents, dont 80 arpents en culture et les 100 autres en bois de chauffage et de construction. Cette terre est bien bâtie et il y a de l'eau dans la maison et écurie. Elle est située près du bureau de poste, de la fromagerie, de l'école et de la mine de colon ce qui est un grand avantage pour un acheteur. Pour plus amples renseignements, s'adresser à MOISE LEMIRE, Wolfon, P. Q.

26-34

"Souvenir de Famille"

3me EDITION Prix 15 sous l'unité \$10. le cent

Se vend au profit de l'Hospice des Sœurs de la Charité de Rimouski.

S'adresser à l'auteur ou chez les Srs. de la Charité à Rimouski. E. P. Chouinard, P'tre. ST-PAUL DE LA CROIX, CO. TEM. P. Q. 29-46

Cette marque de commerce et de garantie sur vos matelas, sommier et oreillers vous assure le confort d'un profond sommeil, sans danger l'invasion des germes de maladies. Insistez pour la voir avant d'acheter.

En vente chez tous les marchands THE ALASKA FEATHER & DOWN CO. LIMITED MONTREAL-WINNIPEG



INTERCOLONIAL

Horaire d'hiver de l'Intercolonial pour 1910-1911, en force depuis le 23 octobre 1910.

Depuis cette date, les trains arrivent comme suit à la gare de Rimouski.

MONTANT

Table with 2 columns: Train type and time. Rows include Express Maritime (6.35 hrs a. m.), Mixed (9.34 hrs a. m.), Train du marché (5.00 hrs p. m.), and Accommodation (9.42 hrs a. m.).

DESCENDANT

Table with 2 columns: Train type and time. Rows include Express Maritime (11.45 hrs p. m.), Mixed (3.12 hrs p. m.), and Accommodation (1.15 hrs p. m.).

LE COMMERCE AU CANADA.

Durant la première moitié de la présente année fiscale (avril-septembre), le commerce du Canada a été de près de cinquante millions de piastres supérieur à ce qu'il avait été pendant les trois mois correspondants de l'année dernière.

L'augmentation est donc de 18 pour cent.

Le commerce du Canada, pendant les six premiers mois de cette année, atteint, en effet, au chiffre de \$360,214,850, soit une augmentation de soixante six millions sur ce qu'était le commerce total du Canada à l'époque où le premier tarif Fielding fut appliqué, il y a treize ans.

L'augmentation mensuelle comparée aux chiffres les plus élevés des mois correspondants de l'année dernière est de plus de neuf millions de dollars.

Durant les six premiers mois de la présente année fiscale, les importations se sont élevées au total de \$223,464,221 soit une augmentation de \$50,283,889 sur les six premiers mois de l'année dernière.

L'exportation des produits canadiens, pendant les six premiers mois de la présente année, s'est élevée à \$127,525,432, soit une augmentation de \$7,041,177. Les recettes douanières pour les six premiers mois de l'année fiscale actuelle se sont élevées à \$35,327,795 soit une augmentation de \$7,041,177 sur les six premiers de la dernière année fiscale.

La deuxième partie du rapport du ministre du commerce contient un certain nombre de tableaux statistiques qui établissent d'une manière lumineuse l'augmentation du commerce du Canada avec les quatre principaux pays avec lesquels nous entretenons d'importantes relations commerciales. Ces quatre pays sont : La Grande-Bretagne, les Etats-Unis, l'Allemagne et la France. Au cours de la dernière année fiscale le commerce total du Canada avec la Grande-Bretagne a augmenté de \$41,001,871. L'augmentation du commerce total avec les Etats-Unis a été de \$66,925,610; avec l'Allemagne de \$2,981,610; avec la France, de \$1,606,619.

SUR LE PONT D'AVIGNON.

Sur ce "Pont" que nous inaugurons aujourd'hui, nous entendons donner passage à tous ceux qui par besoin ou par pure curiosité, voudront s'y aventurer. Toutefois les passants devront être munis d'un "permis" qu'ils pourront se procurer au bureau de la Cie du "Pont", lequel permis devra être renouvelé tous les ans.

Les vendeurs de bois nous seront reçus avec la plus grande cordialité. Toutefois, les marchandises, quantités, caisses etc, ne seront pas admises sans franchise.

Le taux sera fixé conformément à la loi des licences de la Province. Tous les partisans des buvettes,

Au Conseil des Chevaliers de Colomb.

EXTRAIT du procès-verbal d'une assemblée spéciale de "L'Ordre des Chevaliers de Colomb, conseil des Trois Rivières No.1001," tenue à ses salles, rue Notre-Dame, en la cité des Trois Rivières, le douzième jour d'octobre mil neuf cent dix, sous la présidence du Vén. Grand Chevalier L. G. Jourdain.

Résolution du Fr. L. P. Normand, Ecuyer, Médecin, de la cité des Trois-Rivières :

1. Considérant que des questions de race sont cause que des personnages influents tant religieux que politiques, de notre Province et des Etats-Unis, ont toujours été opposés à l'Ordre des Chevaliers de Colomb.

2. Considérant que des journaux de la Province de Québec et des Etats-Unis ont souvent porté des accusations sérieuses contre l'Ordre des Chevaliers de Colomb, que ces accusations sont restées sans réponse et que par suite, ces journaux ont combattu notre Ordre à cause de cette question de nationalité :

3. Considérant que la Constitution de notre pays donne à la langue française une existence légale et la met sur un pied d'égalité avec la langue anglaise dans et pour toutes les Provinces du Canada et que par conséquent l'Acte de l'Amérique Britannique du Nord constituant la Puissance du Canada donne droit à l'enseignement de ces deux langues dans les écoles du pays, droit qui est reconnu particulièrement par la loi provinciale d'Ontario ;

4. Considérant que des Chefs, tant religieux que politiques, et nommément Mgr Fallon, de l'Ontario ont pris sur la question de l'enseignement bilingue une position qui est de nature à nuire à l'Ordre des Chevaliers de Colomb en arrêtant des progrès parmi nos co-nationaux Canadiens-français

"Je, Louis Philippe Normand propose, avec l'appui de M. P. A. Drolet, qu'il soit résolu : "Que le conseil No 1001 des Trois-Rivières de l'Ordre des Chevaliers de Colomb fasse appel aux différents conseils de la Province de Québec, puis aux officiers supérieurs de l'Ordre en cette Province, et enfin au conseil National, pour obtenir d'eux une déclaration et un arrêt faisant connaître à toutes les autorités religieuses et civiles du Canada et des Etats-Unis, que l'Ordre des Chevaliers de Colomb a une sympathie égale pour tous les Catholiques enrôlés dans ses rangs ; qu'il ne protège aucune nationalité au détriment de quelqu'autre, ce soit ; qu'en conséquence, il verrait avec bonheur le règlement de toutes ces malheureuses dissensions, et qu'il souhaite enfin que partout où se rencontrent des catholiques de langue anglaise et de langue française, et où l'enseignement bilingue est autorisé par la loi, l'autorité religieuse et civile favorise, au lieu de l'entraver, l'enseignement des deux langues chaque fois que les contribuables réclament cet enseignement des institutions auxquelles ils confient leurs enfants.

Adopté à l'unanimité. (Signé), L. G. Jourdain, Grand Chevalier. Notaire J. A. Trudel, Sec.-Archiviste. (Vraie copie). J. A. Trudel, Sec.-Archiviste.

Le conseil de Québec a voté un montant additionnel de \$1,500 pour l'achat du Monument Montcalm. Le gouvernement a déjà payé \$1000.

Les hommes d'affaires de la ville de Trois-Rivières ont l'intention d'y établir un réseau de tramways électriques.

Près de 300,000 immigrants sont arrivés au pays cette année. Le ministère de l'immigration rapporte que la qualité des immigrants a été bien supérieure cette année.

M. R. L. Borden, chef de l'opposition aux Communes est de retour à Ottawa d'une vacance de trois semaines à Hot Spring Virginie.

Ces jours derniers, le feu a causé de grands ravages dans plusieurs districts de la Saskatchewan. Les fermiers y ont subi des pertes considérables.

Sheldon, le courtier montréalais, a été arrêté aux Bermudes, par les détectives de l'agence Pinkerton et est en route pour revenir au pays.

En 1912, le Transcontinental aura un train régulier entre Montréal et les Montagnes Rocheuses.

Le «Rainbow» cuirassé canadien arrivera à Victoria, C. B., le 7 novembre courant.

Les usines métallurgiques de Pittsburg, Ont, sont à construire 92 énormes portes pour les écluses du Canal de Panama. Ces portes seront aussi hautes qu'un bâtiment de 6 étages, auront 65 pds de largeur et 7 pds d'épaisseur. Le prix sera de \$5,500,000.

Les recettes des douanes du Canada pendant le mois d'octobre dernier ont été de \$5 812,584 soit une augmentation de \$575,847 sur le mois d'octobre 1909. Pour les derniers 7 mois, l'augmentation des douanes a été de \$7,354,323 sur un total de \$41,372,129.

Depuis le 2 novembre, tout immigrant entrant dans le pays doit posséder 50 dollars au lieu de 25 exigés avant cette date. Le gouvernement en passant ce règlement qui restera en force jusqu'au mois de mars 1911 a voulu restreindre l'immigration durant les mois d'hiver afin de ne pas enlever du travail aux nôtres. Cette nouvelle mesure est excellente et toute à l'avantage des Canadiens.

M. T. P. O'Connell, le grand parlementaire irlandais est arrivé à Montréal, mardi, enchaîné de la tournée qu'il vient de faire dans l'One-Canada.

ICI ET LA

La ville de Victoria C. A a été ravagée par un terrible incendie, la semaine dernière. Les pertes s'élèvent à plus d'un million de dollars.

Le gouvernement canadien doit soumettre au parlement le projet de déléguer 20 députés ministériels, 12 oppositionnistes, le juge en chef de la Cour suprême et les premiers ministres des diverses provinces, au couronnement du roi d'Angleterre.

M. Antonin Galipeault, avocat, de Québec, et député de Bellechasse à la Législature vient d'être nommé Conseil du Roi. Nos félicitations.

Le conseil de Québec a voté un montant additionnel de \$1,500 pour l'achat du Monument Montcalm. Le gouvernement a déjà payé \$1000.

Les hommes d'affaires de la ville de Trois-Rivières ont l'intention d'y établir un réseau de tramways électriques.

Près de 300,000 immigrants sont arrivés au pays cette année. Le ministère de l'immigration rapporte que la qualité des immigrants a été bien supérieure cette année.

M. R. L. Borden, chef de l'opposition aux Communes est de retour à Ottawa d'une vacance de trois semaines à Hot Spring Virginie.

Ces jours derniers, le feu a causé de grands ravages dans plusieurs districts de la Saskatchewan. Les fermiers y ont subi des pertes considérables.

Sheldon, le courtier montréalais, a été arrêté aux Bermudes, par les détectives de l'agence Pinkerton et est en route pour revenir au pays.

En 1912, le Transcontinental aura un train régulier entre Montréal et les Montagnes Rocheuses.

Le «Rainbow» cuirassé canadien arrivera à Victoria, C. B., le 7 novembre courant.

Les usines métallurgiques de Pittsburg, Ont, sont à construire 92 énormes portes pour les écluses du Canal de Panama. Ces portes seront aussi hautes qu'un bâtiment de 6 étages, auront 65 pds de largeur et 7 pds d'épaisseur. Le prix sera de \$5,500,000.

Les recettes des douanes du Canada pendant le mois d'octobre dernier ont été de \$5 812,584 soit une augmentation de \$575,847 sur le mois d'octobre 1909. Pour les derniers 7 mois, l'augmentation des douanes a été de \$7,354,323 sur un total de \$41,372,129.

Depuis le 2 novembre, tout immigrant entrant dans le pays doit posséder 50 dollars au lieu de 25 exigés avant cette date. Le gouvernement en passant ce règlement qui restera en force jusqu'au mois de mars 1911 a voulu restreindre l'immigration durant les mois d'hiver afin de ne pas enlever du travail aux nôtres. Cette nouvelle mesure est excellente et toute à l'avantage des Canadiens.

M. T. P. O'Connell, le grand parlementaire irlandais est arrivé à Montréal, mardi, enchaîné de la tournée qu'il vient de faire dans l'One-Canada.

Advertisement for 'La Rimouski' insurance company. Includes text: 'Compagnie d'Assurance contre l'Incendie', 'Opérant sous le contrôle du Gouvernement Fédéral', 'Capital autorisé, \$1,000,000', 'Capital souscrit, \$150,000', 'Assurances en Force: Pus de Trente Millions', 'BUREAU-CHEF: RIMOUSKI, - P. Q.'

Advertisement for 'FEVES AU LARD "CLARK"'. Includes text: 'Nous prions tous ceux qui nous doivent des arriérés pour abonnement ou annonces de bien vouloir penser à nous ces jours-ci ; car nous avons besoin de tout ce qui nous est dû, si vous voulez que nous ayons toujours bonne mine.', 'Quand vous mangez des Feves au lard "Clark", vous absorbez 85% de matière nutritive. A poids égal, elles sont aussi nourrissantes que le bœuf, et vous en avez trois fois plus pour la même somme. Wm. Clark, fabricant, Montréal.'

Advertisement for 'Le Clavigraph "OLIVER" No. 5'. Includes an image of a typewriter and text: 'Les principaux points qui déterminent la valeur d'un Clavigraph, sont: La Simplicité, La Durabilité, La Vitesse, La Multicopie, L'alignement.'

Advertisement for 'L'OLIVER' typewriter. Includes text: 'L'OLIVER', 'Les principaux points qui déterminent la valeur d'un Clavigraph, sont: La Simplicité, La Durabilité, La Vitesse, La Multicopie, L'alignement.', 'L'OLIVER', 'Ces avantages le placent dans une classe à part, n'appartenant qu'à lui seul et lui donnent le premier rang parmi le grand nombre de machines sur le marché.', 'Cette machine est vendue par L'IMPRIMERIE GÉNÉRALE DE RIMOUSKI, Rue St-Germain, Rimouski.'



DAME G. d'AUTEUIL FAIBLE, DÉCOURAGÉE Madame Guillaume d'Auteuil demande au VIN ST-MICHEL un regain de forces et de Vitalité.

Les joies de la maternité entraînent, on le comprendra facilement, des angoisses, des fatigues, des pertes qui se traduisent par de l'abattement, une dépression nerveuse extrême et l'appauvrissement du sang, causes d'anémie profonde et de faiblesse accablante.

Voici comment, Madame Guillaume d'Auteuil, à l'exemple de milliers de mères de famille, s'est guérie de l'état de faiblesse dont elle était affligée.

Nous lui laissons la parole :

MM. Boivin, Wilson & Cie, Montreal. Messieurs :—Après la naissance de mon premier enfant, j'étais d'une faiblesse extrême ; j'avais de la difficulté à marcher. J'étais en proie à un profond découragement, lorsque mon mari, ayant lu un jour les certificats de plusieurs femmes dans mon cas et qui étaient redevables au VIN ST-MICHEL, de leur retour à la santé, eut confiance dans les mérites de ce fameux reconstituant et m'en acheta. Après en avoir pris un verre avant les repas pendant une dizaine de jours, je sentis mes forces revenir. Encouragée, alors, j'en fis acheter une troisième bouteille et je puis maintenant faire mon ouvrage sans fatigue et je suis très bien.

Je conseille aux femmes qui, comme moi, souffrent de faiblesse, de boire de cet excellent vin médicamenteux. Dame GULLAUME D'AUTEUIL, St. Honoré, Co. Témiscouata, P.Q.

P.S.—Je vous envoie une photographie pour certifier que j'ai réellement été guérie par le VIN ST-MICHEL. Publiez mon témoignage, si vous le désirez. Toutes les mères de famille, et d'ailleurs, toutes les femmes à qui incombe le fardeau du ménage, devraient prendre régulièrement du Vin St-Michel, pour réparer les pertes de l'organisme résultant des fatigues et des travaux qui sont l'apanage des mères pendant la période de croissance et de développement de leurs enfants et des femmes qui sont chargées du gouvernement de la maison. Quand la santé s'en va chez la femme, c'est le bonheur, la joie l'aisance qui s'en vont ; c'est pourquoi il importe tant de veiller avec un soin jaloux à la conserver. C'est le rôle du Vin St-Michel, attesté par des milliers de personnes.

BOIVIN, WILSON & CIE, AGENTS 520, RUE ST-PAUL, MONTREAL

LE JUIF ULMO

Le cousin de Oreyfus, l'autre traître Juif Ulmo, fait beaucoup parler de lui en ce moment.

Le ministère des colonies françaises a tenu de démentir les bruits répandus sur les agréments de sa villegiature et il a fourni ces détails horribles que nous résumons :

"Il ne reçoit que la ration ordinaire : mais sa famille lui envoie 200 francs par mois, des conserves, du tabac, etc.

Il a la tenue ordinaire de ces régions, et ce n'est pas de notre faute s'il se trouve tout de blanc élégamment habillé.

Il a un beau parc pour se promener, mais il n'a pas été dessiné par Lenôtre, qui est mort.

Si sa case est ornée de photographies de ceux qui lui sont : mais c'est pour qu'il regarde davantage son crime.

"Et voyez jusqu'où vont nos rigneurs : il nous avait demandé un piano, nous l'avons refusé."

Pourquoi pas des danseuses ? Bast ! L'essentiel est que ce Juif soit hors d'état de nuire.

STATISTIQUES

Nous lisons dans le "Moniteur" de Hawskebury: A preuve que les Canadiens-Français sont en immense majorité dans le diocèse d'Ottawa, voici les chiffres de la population d'après le recensement officiel de 1901 :

Catholiques de langue française: 125,162. Catholiques de langue anglaise: 30,272. Catholiques de langue italienne, etc., 1,258.

On dit que le diocèse d'Ottawa sera divisé et qu'il y aura un évêque à Hull; les Canadiens-français sont encore en immense majorité dans la partie ontarienne. En voici les statistiques officielles de 1901 :

Partie d'Ontario Catholiques de langue française: 58,646. Catholiques de langue anglaise: 21,721.

On dit que le diocèse d'Alexandria sera attaché à celui d'Ottawa; les Canadiens-Français sont encore en grande majorité dans le diocèse d'Alexandria; en voici la preuve par les statistiques officielles de 1901 :

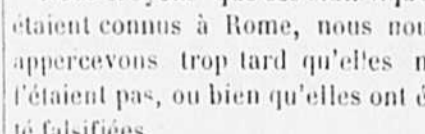
Catholiques de langue française: 14,223. Catholiques de langue anglaise: 9,207.

Ces chiffres sont tirés du recensement de 1901, et depuis cette époque, les Canadiens-français en ont encore gagné en nombre : voici les statistiques en vue du Congrès d'Education pour l'année 1909.

Diocèse d'Ottawa (partie d'Ontario) Catholiques de langue française: 62,819. Catholiques de langue anglaise: 16,788.

Diocèse d'Alexandria Catholiques de langue française: 16,378. Catholiques de langue anglaise: 8,058.

Nous croyons que ces statistiques étaient connues à Rome, nous nous apercevions trop tard qu'elles ne l'étaient pas, ou bien qu'elles ont été falsifiées.



CONTRAT DE LA MALLE DES SOUMISSIONS CACHETÉES, adressées au Ministère des Postes seront reçues à Ottawa jusqu'à midi le vendredi, 9 décembre, 1910, pour le transport des Malles de Sa Majesté, sous les conditions d'un Contrat projeté pour un terme de quatre années 6, 6, 6, soit par semaine, aller et retour, entre Dalhousie et Matane, Dalhousie et Ste-Anne des Monts, Matane et Ste-Anne des Monts à commencer le 1er Avril prochain. L'on pourra consulter des avis imprimés contenant des renseignements plus détaillés au sujet des conditions du Contrat projeté et l'on pourra se procurer des formules de soumission aux bureaux de poste de Dalhousie, Matane, Ste-Anne des Monts et au bureau de poste intermédiaires et aux bureaux de l'inspecteur des Postes à Québec. MINISTRE DES POSTES, DIVISION DES CONTRATS DE LA MALLE, Ottawa, le 13 octobre, 1910. O. C. ANDERSON, Surintendant.